

DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES AU MARCHÉ DU DOPAGE

Évolution de la distribution des produits dopants dans le cyclisme

Bertrand Fincoeur et Letizia Paoli

Médecine & Hygiène | *Déviante et Société*

2014/1 - Vol. 38
pages 3 à 3

ISSN 0378-7931

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2014-1-page-3.htm>

Pour citer cet article :

Fincoeur Bertrand et Paoli Letizia, « Des pratiques communautaires au marché du dopage » Évolution de la distribution des produits dopants dans le cyclisme, *Déviante et Société*, 2014/1 Vol. 38, p. 3-3. DOI : 10.3917/ds.381.0003

Distribution électronique Cairn.info pour Médecine & Hygiène.

© Médecine & Hygiène. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Des pratiques communautaires au marché du dopage

Évolution de la distribution des produits dopants dans le cyclisme

Bertrand Fincoeur
Letizia Paoli
KU Leuven,
Leuven Institute
of Criminology (LINC)

Jusqu'à la fin des années 1990, sous l'effet de processus de socialisation secondaire, les pratiques de dopage dans le cyclisme professionnel étaient largement diffusées et légitimes aux yeux des coureurs. Dans cet article, qui s'appuie sur la réalisation de nombreux entretiens, nous tentons de démontrer qu'à partir de 1998, la régulation du dopage a progressivement créé les conditions de développement d'un marché ouvert du dopage en faisant éclater la culture cycliste professionnelle en trois sous-modèles. Nous illustrons ensuite l'impact de ces reconfigurations sur la distribution des produits. Cette évolution permet alors d'ouvrir un nouveau champ d'investigation scientifique sur la question du dopage.

Au soir de la septième étape du Tour 1998, l'équipe Festina et son charismatique leader, Richard Virenque, sont mis hors course. Un peu plus tôt, quelques jours avant le départ du Tour, la douane française avait contrôlé la voiture d'un soigneur de l'équipe transportant divers produits dopants en grande quantité. Cette affaire Festina provoque une prise de conscience politique et médiatique et marque, dans la régulation du dopage, le point de départ de profondes mutations. Ces changements se traduiront aussi progressivement dans la perception et l'évolution du discours sur les pratiques de dopage par les coureurs, dans l'organisation de ces pratiques et peut-être également dans leur diffusion. À la fin des années 1990, la demande des sportifs pour des produits augmentant les performances n'est pourtant pas neuve. Leur consommation a en effet explosé après la Deuxième Guerre mondiale (Waddington, Smith, 2009) en raison de quatre tendances majeures de l'évolution du sport au vingtième siècle: a) sa professionnalisation, qui entraîne une importance croissante accordée au fait de gagner (Dunning, 1986) b) sa médicalisation, illustrée par le développement dans certains pays, à partir des années 1960, de la médecine du sport (Brissonneau, Le Noé, 2006); c) sa politisation, conférant au sport une dimension politique et un enjeu économique, le dopage ayant alors pu être encouragé par certains États (Spitzer, 2005); et enfin d) sa commercialisation, qui s'est traduite par le développement massif du

sponsoring et des audiences des événements sportifs majeurs. La combinaison de ces facteurs a ainsi contribué à la diffusion du dopage dans le sport contemporain.

Le dopage n'est toutefois pas l'apanage des sportifs professionnels désirant améliorer leurs performances. Il est aussi de plus en plus utilisé par des sportifs amateurs, surtout les adeptes du fitness (Bojsen-Møller, Christiansen, 2010), et même par des individus qui ne pratiquent pas de sport mais qui consomment des produits dopants pour diverses raisons : régimes amincissants, consommation festive, performances sexuelles, etc. (Bilard *et al.*, 2011 ; Lorang *et al.*, 2011). Cet usage renvoie ainsi au *culte de la performance*, qui caractérise la société dans son ensemble (Ehrenberg, 1991).

Outre ces tendances générales, des facteurs culturels ont également été mis en avant pour expliquer la diffusion des pratiques de dopage dans le cyclisme sur route professionnel. Ces facteurs sont responsables d'une évolution de la sous-culture cycliste, au sein de laquelle le dopage s'est progressivement répandu pour rapidement apparaître, jusqu'à la fin des années 1990, comme une technique légitime de préparation et d'adaptation aux exigences du métier (Brissonneau, 2007). L'affaire Festina en 1998 et ses conséquences sur le plan de la régulation du dopage devaient alors modifier à la fois les normes d'une partie de cette sous-culture mais aussi les modes d'organisation de pratiques qui, sans avoir cessé d'être illicites, étaient devenues acceptables, tolérées, voire encouragées. C'est dans ce contexte que nos premiers travaux sur la question du dopage se sont inscrits dès la fin des années 2000 et ce sont ces reconfigurations que cet article tente de dépeindre en même temps que nous développons et soulignons la double nécessité d'adapter les réponses politiques mais aussi d'ouvrir un nouveau champ de recherche sur le thème de l'offre de dopage.

Sur un plan méthodologique, nos recherches reposent sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives. Dans cet article, nous n'évoquerons toutefois que certains résultats issus de nos instruments qualitatifs. Ceux-ci incluent : une analyse approfondie de tous les documents officiels disponibles issus des autorités administratives, judiciaires, policières et douanières relatives aux cas de dopage dans le cyclisme belge et français ; des observations participantes au sein d'équipes cyclistes professionnelles ; une soixantaine d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de cyclistes professionnels en activité ou retraités¹, de membres de leur encadrement sportif et médical (directeurs sportifs, entraîneurs, médecins) et d'agents de la lutte antidopage issus des fédérations sportives et des autorités publiques (organisations nationales antidopage, autorités judiciaires et policières). Nous bénéficions actuellement pour ce faire d'un financement de quatre ans (2011-2015) émanant du Fonds belge flamand de la recherche scientifique (FWO).

Dans cet article comme dans l'ensemble de nos recherches, nous entendons le mot dopage dans son sens légal, à savoir l'utilisation d'artifices (produits et/ou méthodes) interdits dans le cadre d'une pratique sportive. Le dopage renvoie donc bien aux artifices interdits et non, comme on pourrait être tenté de le croire, à toute substance ou technique augmentant, de façon générale, artificiellement la performance. La prise de vitamines ou de compléments alimentaires autorisés, qui a un impact sur la production de la perfor-

¹ Dans cet article, tous les extraits d'entretien ont été anonymisés. Les prénoms renseignés sont inventés. Nous indiquons pour chaque extrait la catégorie d'acteur (coureur, médecin, etc.) ainsi que, pour les coureurs, s'ils étaient plutôt en début de carrière (DC) ou en fin de carrière (FC) au moment de l'entretien. Certains extraits sont issus des entretiens réalisés dans le cadre du volet belge d'une étude réalisée pour le compte de l'Agence Mondiale Antidopage (Brissonneau *et al.*, 2009). Les autres sont directement issus de l'étude actuellement en cours.

mance et dont les sportifs sont de grands consommateurs (Striegel *et al.*, 2007), ne rentre donc pas dans la définition du dopage. Cette définition est par ailleurs fluctuante puisque la liste des produits interdits, éditée par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), est réactualisée chaque année.

Cet article est structuré autour de cinq parties. Dans un premier temps, nous rappelons brièvement comment le dopage est progressivement devenu un trait constituant de la sous-culture cycliste professionnelle au moins jusqu'à l'affaire Festina en 1998. Nous montrons ensuite dans un deuxième chapitre, comment l'affaire Festina a eu un impact sur la régulation du dopage sportif et détaillons les transformations de la lutte antidopage à partir des années 2000. Dans la troisième section, nous décrivons et analysons les effets de l'affaire Festina et de ses conséquences sur l'organisation des modes de dopage dans le cyclisme professionnel. Ce faisant, nous mettons en évidence, dans un quatrième temps, l'impact de ces reconfigurations sur l'offre de dopage, en insistant sur le développement d'un marché impliquant une multiplicité d'acteurs que nous catégorisons selon deux grandes dimensions. Nous formulons enfin, dans la dernière partie, six conclusions critiques qui démontrent l'opportunité d'ouvrir un nouveau champ d'investigation scientifique à travers l'utilisation d'un paradigme de l'offre dans les études relatives au dopage sportif.

Le dopage : un trait constituant de la sous-culture cycliste au moins jusqu'à l'affaire Festina (1998)

Le dopage a été très largement répandu dans le peloton professionnel au moins jusqu'à la fin des années 1990 (Brissonneau *et al.*, 2008). Durant les décennies qui ont précédé l'affaire Festina, le dopage était en effet tellement intégré et banalisé qu'il était devenu un élément parmi d'autres de la profession cycliste, à l'instar des autres techniques permettant de *faire le métier* (Hoberman, 2002). La pharmacologie faisait partie du quotidien des coureurs cyclistes (Lê-Germain, Leca, 2005; Brissonneau, 2007; Lentillon-Kaestner, 2008). Sa légitimité était le fruit d'une socialisation secondaire (Berger, Luckmann, 1986) amenant à retravailler et à redéfinir les normes de santé et de tricherie (Lentillon-Kaestner, Brissonneau, 2009; De Léséleuc, Marcellini, 2005). La pharmacologie est alors présentée comme contribuant à rester en bonne santé et s'inscrit dans une démarche d'écoute de son organisme. Elle est donc progressivement assimilée à des soins, rendus nécessaires par une pratique sportive intensive.

La cortisone, je considérais ça comme rien du tout. C'était vraiment la base de ce que je pouvais faire pour mon métier. Il ne fallait pas exagérer, j'étais quand même professionnel. À ce moment-là, je me suis dit qu'il fallait quand même faire un minimum. Il faut te soigner, tout simplement (Marc, coureur, FC).

L'acculturation est progressive et l'apprentissage de la carrière professionnelle va de pair avec la découverte des étapes de la *carrière pharmacologique* (Brissonneau *et al.*, 2008). Le cycliste découvre et assimile donc pas à pas les normes, les savoirs et le langage de son milieu (Becker, 1985; Lentillon-Kaestner, Brissonneau, 2009). Le peloton professionnel

utilise alors massivement les produits disponibles de l'époque. Ceux-ci circulent assez librement, presque toujours avec le concours des équipes cyclistes, et le choix de prendre ou pas des produits se résume, dans un contexte général jamais démenti de précarité et d'incertitude quant à l'avenir (Buisine, 2006), au désir de poursuivre ou non une carrière cycliste professionnelle (Fincoeur, 2010).

Tout le monde prenait car si tu veux suivre, tu dois bien prendre. Sinon, t'as pas de résultats et si t'as pas de résultats, t'as pas de boulot. Dans les équipes, tout le monde savait ce qui se passait mais personne ne disait non. On ne te le disait pas ouvertement mais on te disait qu'il faudrait peut-être que tu fasses un résultat. Donc tu savais indirectement ce que tu devais faire. Au début de ma carrière, j'étais obligé de prendre de l'EPO. C'était un choix à faire pour toutes les personnes qui ont connu cette période-là (Raphaël, coureur, FC).

J'ai vu des tas de fois des coureurs qui se faisaient des piqûres d'EPO. Chez nous, il y en avait beaucoup qui en faisaient, hein ! Il y en avait même dans le frigo du camion de l'équipe. C'était monnaie courante d'être en contact avec ce produit-là (Alain, coureur, FC).

Même si les premières traces de réprobation journalistique du dopage remontent aux années 1950 (Perera, Gleyse, 2005) et si les coureurs développaient déjà des stratégies pour échapper aux contrôles (Fignon, 2009), jusqu'à la fin des années 1990, le dopage était donc loin d'être désapprouvé par la corporation. Le dopage a ainsi pu s'apparenter à une « suradaptation » aux normes et aux valeurs spécifiques du monde cycliste, comme le fruit d'une socialisation poussée à l'extrême (Coakley, Pipe, 2009 ; Escriva, 2001). Tout le peloton ou presque avait recours à ces pratiques et ceux qui brisent la loi du silence, en dénonçant ouvertement les secrets de famille, ou qui adoptent des positions antidopage, notamment dans les premiers mois qui suivent l'affaire Festina, sont critiqués virulemment par le milieu (Bassons, 2000).

L'affaire Festina amorce néanmoins un tournant important dans le processus de régulation des pratiques de dopage.

Les transformations de la lutte antidopage à partir des années 2000

L'affaire Festina, largement médiatisée, sonnera rapidement comme un coup de tonnerre en ce qu'elle révèle tout d'abord au grand public les pratiques de dopage généralisé qui prévalent au sein du peloton. Sur le plan de la régulation du dopage ensuite, elle marque surtout une première reconfiguration des rapports de force (Sallé *et al.*, 2006) au détriment des acteurs sportifs, dont la légitimité dans la lutte antidopage est remise en question, au bénéfice des autorités publiques, dont certains pensent qu'en assurant un contrôle externe, elles seront plus à même d'endiguer les dérives pointées du doigt. La toutefois relative perte de pouvoir des instances sportives, puisque les fédérations sportives

conservent peu ou prou la mainmise sur l'organisation des contrôles antidopage, s'accompagne cependant d'une réflexion globale autour de la régulation du dopage. L'affaire Festina précipite ainsi, en février 1999, la tenue à Lausanne d'une Conférence Mondiale sur le Dopage dans le Sport. C'est en effet à la suite des événements qui secouèrent le cyclisme durant l'été précédent que le Comité International Olympique (CIO) décida de convoquer toutes les parties intéressées par la lutte contre le dopage. La Conférence accoucha de la Déclaration de Lausanne sur le Dopage dans le Sport, dont un des axes prioritaires était la décision de créer rapidement une agence internationale indépendante amenée à être opérationnelle pour les Jeux Olympiques qui devaient se tenir à Sydney pendant l'été 2000. C'est ainsi que l'AMA fut fondée le 10 novembre 1999 dans le but de promouvoir et coordonner la lutte antidopage à un niveau international (Demeslay, Trabal, 2007). Constituée en fondation à l'initiative du CIO, l'AMA est désormais composée et financée à parts égales par le monde du sport et par les gouvernements nationaux (Hanstad *et al.*, 2008).

Destinée à harmoniser les règles antidopage entre les sports et d'un pays à l'autre, l'AMA allait produire en 2004 un Code Mondial Antidopage, mis en œuvre aux échelons nationaux par la ratification de la Convention Internationale de l'UNESCO contre le Dopage dans le Sport. Toutefois, malgré des efforts réels d'harmonisation, des différences importantes persistent dans la mise en œuvre des règles par les États et par les fédérations sportives (Hendrickx, 2008). L'AMA promeut par ailleurs un système, par la suite contesté, de *whereabouts* (Kayser *et al.*, 2007 ; Hanstad, Loland, 2009), concrétisé par le lancement du passeport biologique et du système ADAMS (*Anti-Doping Administration and Management System*). Afin d'accroître l'efficacité des contrôles, de plus en plus de tests antidopage sont organisés hors compétition. Il faut pour cela pouvoir localiser les sportifs. Avec ADAMS, outil de gestion des données personnelles en ligne, l'athlète doit communiquer son planning plusieurs semaines à l'avance, notamment ses activités régulières, son lieu d'entraînement ou encore le lieu où il passe la nuit. Devant ces évolutions, qui marquent une forme d'inversion de la charge de la preuve, il apparaît qu'au nom de l'éthique sportive, le travailleur sportif ne doit plus seulement se défendre face à une infraction constatée mais doit apporter la preuve qu'il n'est pas fautif dans une démonstration de pureté corporelle (Fincoeur, 2009a).

Désormais, la lutte antidopage se décline donc sous trois piliers. Le premier est le pilier sportif, mis en œuvre par les fédérations sportives. Dans le cas du cyclisme, l'Union Cycliste Internationale (UCI) en est la garante, responsable des contrôles antidopage lors de toutes les courses de niveau international mais également du contrôle des athlètes internationaux pendant les périodes d'entraînement. Le deuxième pilier est le pilier administratif. Il s'articule théoriquement autour d'une perspective de santé publique, axée sur la prévention, mais il est, dans les faits, surtout en charge de contrôles réalisés sur des professionnels, et dans une moindre mesure aussi sur des amateurs, lors de compétitions nationales et locales. Ce pilier est confié aux Organisations Nationales Antidopage (ONAD), que tous les pays signataires du Code se sont engagés à créer. Malgré l'absence d'analyses systématiques, des différences importantes semblent toutefois exister entre l'assise institutionnelle, la composition et les pouvoirs de ces ONAD (Kamber, 2011). Le troisième pilier, enfin, est guidé par le droit pénal et a pour objectif de lutter contre les trafiquants (Paoli, Donati, 2012). C'est au sein de ce pilier que l'on observe les différences les plus importantes puisque de nombreux pays ne pénalisent pas ou n'ont pas de législation spécifique à propos du commerce

de produits dopants (Kornbeck, 2010; Donati, 2007). Un consensus semble à présent toutefois se dégager pour reconnaître que la politique actuelle est encore très centrée sur l'athlète mais que cela n'est pas efficace (Smith, Stewart, 2008). Plusieurs produits ou procédés dopants demeurent indétectables, si bien qu'un sportif professionnel pourrait être contrôlé en moyenne cent cinquante fois avant d'être attrapé (Simon, 2011). Même le public amateur de sport et les sportifs eux-mêmes reconnaissent que la lutte antidopage doit dorénavant dépasser le seul contrôle des athlètes pour inclure le recours au droit pénal contre les pourvoyeurs de produits (Engelberg *et al.*, 2012; Dunn *et al.*, 2010). Plusieurs initiatives ont ainsi été prises ou sont désormais envisagées au niveau international afin de renforcer le rôle des autorités judiciaires dans la régulation du dopage. La Convention internationale de l'UNESCO contre le Dopage dans le Sport (2005) invite ainsi ses États membres à adopter des mesures contre le trafic de produits dopants. Dans son *Livre Blanc sur le Sport*, la Commission Européenne recommande également que le trafic de produits dopants soit traité, dans l'Union Européenne, sur le même pied que le trafic des autres drogues. Dans le même sens, afin de montrer sa détermination à combattre les trafics, l'AMA a également signé, en 2008, un accord de coopération avec Interpol, prévoyant l'échange d'officiers de liaison et, en 2011, un accord avec l'industrie pharmaceutique afin d'échanger des informations permettant d'évaluer les risques de voir détournés pour le dopage des médicaments en phase expérimentale (Rabin, 2011). Toutefois, si les dix premières années d'activité de l'AMA ont été analysées (Hanstad, 2009) et si les politiques antidopage, plus généralement, ont fait l'objet de travaux de recherche (Houlihan, 2002; Dimeo *et al.*, 2009), il n'y a pas encore d'analyse comparative de la mise en œuvre et de l'impact des trois piliers de l'antidopage. Le développement du pilier pénal, en s'émancipant d'une conception du dopage et de la lutte antidopage comme une affaire propre au seul monde sportif, devrait alors être mis en parallèle avec l'évolution de l'organisation des pratiques de dopage dans le cyclisme depuis le début des années 2000.

De nouveaux modes d'organisation du dopage

Pendant de nombreuses années et sous l'effet d'un processus de socialisation secondaire (Berger, Luckmann, 1986), les coureurs cyclistes ont donc appris à utiliser des produits dopants et à légitimer cet usage. Sur le plan de l'organisation, au moins jusqu'à la fin des années 1990, les équipes cautionnaient, incitaient, voire le plus souvent, organisaient le dopage de leurs coureurs (Hoberman, 2002). Le mode de fonctionnement d'alors nous est aujourd'hui principalement connu grâce aux témoignages et aux aveux, souvent consécutifs à des scandales rendus publics, de coureurs de l'époque (Kimmage, 1998; Menthéour, 1999; Chiotti, 2001; Gaumont, 2005; Fignon, 2009) ou de membres de leur encadrement sportif et/ou médical (Voet, 1999; Roussel, 2001; D'Hont, 2007). Les produits circulaient alors par l'entremise de l'encadrement médical et paramédical et les consignes étaient plus ou moins explicites: sans préparation médicale, pas de carrière possible.

Généralement, les médecins fournissaient le produit [l'EPO], expliquaient comment faire. C'était des injections. Généralement, tu faisais ça chez toi mais si on partait pour longtemps, on en prenait à l'hôtel pour continuer le traitement (Raphaël, coureur, FC).

La fin du XX^e siècle est donc l'ère d'un dopage « familial » organisé. Dans ce contexte, l'affaire Festina rappelle brutalement, comme on le lit dans *L'Humanité* du 30 juillet 1998, que « si le droit sportif faisait jusqu'alors sa propre justice, la justice, elle, ne s'arrête pas au droit sportif ». Outre les modifications évoquées dans la section précédente, l'affaire Festina coïncide donc avec l'ouverture de la chasse aux dopés. À partir des années 2000, le dopage peut continuer – et il continuera – à attirer des coureurs mais ceux-ci sont progressivement considérés comme des délinquants, ce qui provoque des ruptures identitaires fortes et impose une réorganisation des modes de dopage.

À cause des affaires de dopage, c'en est venu à un tel point que quand je dois dire le métier que je fais, je suis limite gêné. Alors qu'au début, quand j'allais devenir professionnel, j'étais tout fier de le dire. J'attendais que quelqu'un me demande quel métier je faisais pour dire que j'étais coureur cycliste (Freddy, coureur, DC).

Tous les coureurs de ma génération sont montrés du doigt en ce moment parce qu'à la fin des années 1990, c'était le grand boum de l'EPO. Mais je pense que malheureusement on paie dans les années 2000 tout ce qui s'est passé dans les années 1960, 70, 80, 90. Le vrai début du problème, il est là. Il y a toujours eu du dopage, on n'a jamais rien dit. Ça a toujours grandi, les gens ont cherché des trucs qui permettaient de faire rouler un peu plus vite. Puis un beau jour, on a dit stop et on a commencé à nous traiter comme des voyous. Ça fait mal (Olivier, coureur, FC).

Les choses sont toutefois loin de changer brutalement en quelques semaines. Des scandales de dopage continuent d'ailleurs à se succéder tout au long des années 2000 (de Mondenard, 2011), ce qui témoigne qu'il est bien malaisé de faire des pronostics quant à la réalité et à l'ampleur des changements comportementaux au sein du peloton. L'affaire Armstrong ou encore les révélations sur le dopage organisé au sein de l'équipe néerlandaise Rabobank démontrent d'ailleurs que le modèle du dopage organisé par les équipes a continué à exister, même après l'affaire Festina (voir la publication du rapport de l'agence antidopage américaine USADA sur le cas Armstrong – [www.usada.org]).

Ce que l'affaire Festina entraîne en revanche, c'est le début de la fin du modèle d'hyperconformité. Avec l'évolution de la régulation du dopage et l'accroissement du contrôle social, le dopage perd sa légitimité interne, fruit du processus d'acculturation déjà évoqué, et est rendu plus risqué pour ceux qui souhaitent continuer à y avoir recours.

Le paradigme culturaliste, mis en évidence par une série de chercheurs pour la période antérieure à Festina et selon lequel le cyclisme est caractérisé par une culture du dopage (Brissonneau *et al.*, 2008), fait quant à lui l'objet d'une forme de réappropriation par une partie des coureurs détectés positifs au cours des années 2000. Une rhétorique de justification, qui fait écho à certaines des techniques de neutralisation mises en évidence par Sykes et Matza (1957), se diffuse en effet au sein du peloton pour atténuer sa responsabilité et tenter de prolonger l'idée selon laquelle *se doper, c'était faire le métier*. C'est cet argument qui sera, par exemple, au cœur de l'interview-confession de Lance Armstrong dans l'émission d'Oprah Winfrey en janvier 2013 (*it was part of my job*).

Toutefois, si un discours sur la fatigue et le besoin de récupération pour expliquer le dopage persiste, faisant écho aux analyses du fonctionnement du dispositif « Écoute Dopage »

mis en place à la fin des années 1990 (Bilard *et al.*, 2011), les justifications sous-culturelles cèdent le pas, dans les entretiens que nous avons réalisés, aux explications peut-être plus traditionnelles de quête de profit et de calcul coût/bénéfice (Fincoeur, 2010). Au sein d'un milieu où l'amplitude salariale, à la fin des années 2000, va de 1 à 30, l'argent à gagner est ainsi le facteur de motivation le plus souvent avancé par les coureurs pour expliquer le recours au dopage. Les coureurs dopés sont dès lors progressivement considérés par leurs homologues comme des tricheurs, qui poursuivent leur propre intérêt au détriment des éventuelles retombées négatives pour une profession de plus en plus mise sous tension (fuite ou crainte de fuite des sponsors, perte de crédibilité, etc.). À une époque où tout le monde trichait – sans avoir pour autant la conscience de tricher – la question ne se posait pas vraiment. La rupture d'équilibre induite par l'après-Festina et le discours autour du développement d'un cyclisme à deux vitesses (Fincoeur, 2009b) amènent en revanche une partie du peloton à adopter de nouvelles postures et de nouveaux discours sur la question du dopage (Christiansen, 2005).

Ce qui est vraiment une clef, c'est l'argent. En ce sens qu'ils prennent tous beaucoup d'argent et c'est pour ça qu'ils se dopent. On essaie tous d'avoir un objectif, de gagner une course, de gagner de l'argent et eux ils trichent pour de l'argent. Pour moi, c'est du vol, tout simplement (Marc, coureur, FC).

Ils te piquent de l'argent, ces gars-là ! Moi, si à la place de faire 25^e, je fais 15^e, j'ai plus d'argent dans ma poche. Si tu as ces mecs devant toi, ça fait chier (Walter, coureur, FC).

Est-ce que le corps humain est prévu à la base pour faire trois semaines d'efforts violents ? Je regardais hier l'arrivée à T. où les gars passent à peine à 10 km/h. Est-ce que c'est nécessaire ? Ce qui influence aussi beaucoup le dopage, c'est la fatigue. Il y a trois ans, au Tour de..., on avait fait un week-end avec plus de 11 000 mètres de dénivelé en deux jours. Dans des conditions climatiques difficiles. Est-ce que c'est humain ? Après, le dopage, c'est un choix que vous faites. Est-ce que le jeu en vaut vraiment la chandelle ? Est-ce que ça va vraiment vous faire gagner des courses ou faire fructifier votre contrat ? (Raphaël, coureur, FC).

En outre, plus certainement que sur la prévalence du dopage, qui reste très difficile à apprécier, l'affaire Festina et ses conséquences ont eu un impact sur l'organisation de ces pratiques. La pression médiatique, la création de nouveaux outils dans la lutte antidopage, la prise de conscience par certains des enjeux économiques de survie consécutifs à la fuite de certains sponsors ne souhaitant plus risquer de voir leur nom et leur image accolés à un scandale de dopage ont contribué à modifier substantiellement le rapport du milieu cycliste au dopage (Fincoeur, 2009b). La répression accrue pousse en effet vers une plus grande clandestinité et, à partir des années 2000, le dopage prend pied dans des modes organisationnels nouveaux : plus transversaux, avec des réseaux de plus en plus constitués en dehors du microcosme cycliste, et plus sophistiqués, avec un recours, pour une partie du peloton, à des produits et des méthodes plus complexes et plus coûteux pour échapper à la détection. Jadis davantage le produit d'une socialisation collective, le dopage apparaît dès

lors progressivement comme un faisceau de démarches plus individuelles et plus secrètes (Christiansen, 2005), même si des survivances du « modèle Festina » ont été constatées et continuent d'ailleurs vraisemblablement d'exister. L'affaire Puerto, qui agita le monde du dopage sportif à partir de 2006 – et dont on peine encore à distinguer les ramifications exactes malgré la conclusion d'un procès pour le moins nébuleux en mai 2013 –, est à ce titre assez révélatrice d'une reconfiguration des réseaux avec des athlètes de très haut niveau, issus de différentes disciplines sportives, venus consulter un médecin espagnol, le Docteur Fuentes, connu dans l'univers sportif pour faciliter l'accès aux moyens d'accroître illégalement la performance (Soule, Lestrelin, 2011).

Il y a en principe un médecin de l'équipe qui est là sur toutes les courses. Avant, c'est lui qui apprenait. Il pouvait vous faire votre récupération. Mais attention, maintenant, le médecin d'équipe ne donne plus rien. En France, par exemple, il n'y a plus rien du tout. Personnellement, je n'ai plus jamais vu un dopage organisé. C'est maintenant plutôt ton médecin personnel qui peut te montrer (Hector, coureur, FC).

Dans une recherche internationale financée par l'AMA, nous avons contribué à mettre en évidence trois idéaux d'équipes cyclistes (Brissonneau *et al.*, 2009), que nous avons ultérieurement affinés. Ceux-ci traduisent l'évolution des modes d'organisation du dopage dans le cyclisme contemporain. En effet, alors que le dopage était, dans les années 1990, encore organisé et encouragé plus ou moins explicitement par l'ensemble des équipes cyclistes, la lutte antidopage actuelle a rendu ce type d'organisation beaucoup plus risqué. Nous soutenons alors la thèse selon laquelle l'accroissement du contrôle social induit par la politique antidopage et l'augmentation des coûts et des risques d'un engagement collectif dans le dopage ont fait éclater la sous-culture socialisante et légitimatrice du dopage. Sur les décombres de cette sous-culture, trois modèles, qui renvoient à trois configurations-types d'équipes, ont vu le jour.

Trois modèles d'équipes : les convertis, les opportunistes et les résistants

Le premier type – que nous appelons les convertis – correspond aux équipes qui ont opéré la mue la plus spectaculaire et qui se sont par conséquent aujourd'hui engagées résolument dans la lutte antidopage. La pure dimension éthique de cette conversion, en ce qu'elle a de romantique, doit cependant être relativisée par le fait que l'antidopage peut également constituer, pour un sport avide de retrouver du crédit, un argument marketing pour des sponsors qui ont alors tout intérêt à décourager l'adoption de conduites dopantes par leurs coureurs. Ces équipes se caractérisent par des prises de position très tranchées de la direction sportive et médicale en faveur de sanctions accrues contre les dopés (tolérance zéro). Au-delà des discours, ces équipes se distinguent également par un encadrement fort des cyclistes (contrôles antidopage internes) et par une politique de recrutement et de sélection des coureurs très attentive à leur pedigree (absence de suspensions passées, réputation dans le milieu) et à leurs paramètres médicaux (droit de veto du médecin sur l'engagement de nouveaux coureurs après examen de leur passeport biologique, par exemple). Ces équipes veillent aussi à ne pas intégrer dans la direction

sportive d'anciens coureurs ayant une réputation sulfureuse et choisissent au contraire de faire appel à des personnes-cautions, qui incarneraient le renouveau du cyclisme et l'adoption d'une ligne antidopage. Ce premier modèle fait initialement écho à la création du Mouvement Pour un Cyclisme Crédible (MPCC). Cette association est le fruit de la démarche, en 2007, de sept équipes professionnelles, principalement françaises, pour « défendre l'idée d'un sport propre » en réaction et en protestation contre le fait que les décisions pourtant prises à l'unanimité par l'Association Internationale des Groupes Cyclistes Professionnels (AIGCP) concernant le dopage ne sont pas appliquées [www.mpcc.fr/]. Rejoint plus tard par de nouvelles équipes, quitté par d'autres – certaines équipes ont également été exclues du mouvement – le MPCC a ainsi défendu le principe de la *no needle policy* (rejet de l'utilisation de la seringue en l'absence d'indication médicale, même dans le cas d'injection de produits licites de récupération) avant que l'UCI n'encourage cette (non-) pratique pour toutes les équipes. Les équipes qui adhèrent au MPCC se fixent également des contraintes fortes, aux conséquences économiques réelles, en marge des règlements prévus par l'UCI ou par les organisateurs de courses. Ainsi, conformément aux règles édictées par le MPCC, une équipe dont deux coureurs sont successivement contrôlés positifs doit « s'auto-suspendre » pour la course à venir au calendrier. C'est ainsi que l'équipe AG2R, membre fondateur du mouvement, a renoncé à participer au prestigieux Critérium du Dauphiné 2013, pourtant en grande partie disputé en Savoie, où se situe le siège de l'équipe, après l'annonce d'un deuxième cas individuel de coureur positif au Giro 2013. En mai 2011 déjà, le journal sportif *L'Équipe* publiait une liste, jusqu'alors gardée secrète par l'UCI, contenant les « indices de suspicion de dopage » de tous les coureurs du peloton, basés sur les paramètres sanguins et stéroïdiens consignés dans le passeport biologique. Cette liste, construite pour orienter les contrôles antidopage de l'UCI, établit très clairement que les coureurs des équipes du MPCC d'alors sont massivement jugés plus propres que les autres. Pour ces équipes, façonnées autour d'un credo de l'antidopage, le dopage devient un stigmate à exorciser. Même si chacun s'accorde à reconnaître que des cas individuels de dopage restent possibles dans ces équipes, le dopage y a été, à partir des années 2000, redéfini comme déviant par rapport aux normes sportives et sociales de méritocratie et d'égalité des chances. À la suite de la publication du rapport de l'USADA sur l'affaire Armstrong, le MPCC, qui était jusqu'alors resté un mouvement plutôt confidentiel et qui peinait à attirer des équipes en son sein, a toutefois connu un important coup d'accélérateur suite aux déclarations du patron du Tour de France, Christian Prud'homme, en marge de la présentation du Tour 2013. En affirmant que les équipes qui rejoindraient le MPCC bénéficieraient désormais d'une sélection prioritaire pour les épreuves organisées par Amaury Sport Organisation (ASO, la société qui a en charge l'organisation, entre autres, du Tour, de Paris-Nice, de Paris-Roubaix, des classiques ardennaises, etc.), le patron du Tour a en effet provoqué, auprès d'une trentaine d'équipes cyclistes, un large et subit désir d'adhésion au mouvement et à ses valeurs. Si certaines de ces équipes sont actuellement en « période probatoire », l'absence de recul ne nous permet aujourd'hui pas de préjuger de l'évolution de cette association.

Le deuxième type – que nous appelons les opportunistes – comprend les équipes qui ne se sont pas engagées résolument dans la lutte antidopage sans être impliquées pour autant dans un quelconque système organisé de dopage. Ces équipes ont le plus souvent des prises de position formelles sur la lutte antidopage mais leurs comportements et attitudes

ne sont pas univoques. Certaines de ces équipes refusaient ainsi par exemple, jusqu'à la fin de l'année 2012, d'adhérer au MPCC et de suivre ses principes. Elles sont moyennement attentives au passé des coureurs recrutés et mettent en place un contrôle moyen des coureurs sur le plan médical. Sans être positivement complices de pratiques de dopage, elles tolèrent ou acceptent le risque de voir se développer au sein de l'équipe des pratiques dopantes individuelles ou collectives à petite échelle. Dans ce cas, la posture s'apparente à un aveuglement conscient mais à une déresponsabilisation totale en cas de dopage mis à jour chez un des coureurs de l'équipe. La politique antidopage a ici refroidi les ardeurs et mis fin à l'organisation des pratiques communautaires de dopage qui caractérisaient l'ensemble des équipes dans les années 1990. Les coureurs de ces équipes bénéficient cependant d'une certaine liberté pour trouver, lorsqu'ils le souhaitent, des modes alternatifs d'obtention des produits ou d'administration de services offerts par des professionnels qualifiés indépendants des équipes. Ce deuxième modèle illustre par conséquent notre hypothèse selon laquelle la politique antidopage, en cassant la sous-culture cycliste globalement favorable et propice au dopage, a créé les conditions de développement d'un marché plus ouvert du dopage, sur lequel les acteurs s'organisent plus individuellement pour obtenir ce qu'ils désirent (cf. notre section suivante).

Sans faire directement référence au modèle des équipes d'avant l'affaire Festina, le troisième type – que nous appelons les résistants – est celui qui s'en approche le plus. Ces équipes se caractérisent par une opposition molle au dopage, illustrée notamment par le recrutement constant de coureurs de retour de suspension pour dopage. Le contrôle interne des coureurs y est souvent faible, voire inexistant. Ces équipes ne peuvent évidemment plus cautionner ouvertement le dopage mais elles restent ancrées dans une optique comparable à celle des années 1990. L'encadrement lui-même est de deux types. Tantôt il permet une grande liberté aux coureurs, rapprochant dès lors ceux-ci du modèle opportuniste, dans lequel les coureurs sont tenus de prendre individuellement leurs dispositions pour obtenir, le cas échéant, des produits. Tantôt il offre aux coureurs de l'équipe une organisation « à l'ancienne », assez complexe car obligée d'être beaucoup plus discrète, réservée à un nombre limité de coureurs de l'équipe ou, plus exceptionnellement, à l'ensemble des coureurs, comme le suggère, par exemple, l'analyse du cas Armstrong (voyez Hamilton, Coyle, 2012).

Cet éclatement de la sous-culture cycliste et ce morcellement en trois modèles traduisent par conséquent une forme d'inversion de la dynamique d'encadrement sur les pratiques de dopage au sein des équipes. En effet, l'équation des années 1990 selon laquelle plus l'encadrement était fort, plus le dopage était présent, s'est à présent retournée. On peut donc soutenir à présent que le dopage est d'autant plus probable que l'équipe offre de la liberté à ses coureurs.

Quand tu es coureur, tu passes la moitié de l'année chez toi à t'entraîner. Si tu veux te doper, tu sais bien qu'il y a des médecins à aller voir et d'autres que ça ne vaut pas la peine de leur en parler. Les coureurs sont quand même responsables de ce qu'ils font. En tant que directeur sportif, tu vois ça, tu le sens (Didier, directeur sportif).

J'ai été kiné deux ans dans l'équipe Y. J'ai très vite compris que nos deux leaders et X se préparaient de leur côté. Le directeur sportif était au courant, le médecin aussi mais c'était les leaders de l'équipe. Quand ils partaient en stage à W à eux

trois, un peu avant le Tour, on savait tous très bien pourquoi. Mais personne ne disait rien. Après, il y en avait certainement d'autres qui prenaient aussi mais je n'ai jamais rien vu comme dopage organisé dans l'équipe (Julie, kiné).

Quand tu es médecin, tu sais très bien quelles sont les équipes où tu vas avoir telle ou telle liberté de faire ce que tu veux. Moi, si je veux doper mes coureurs, je sais très bien où aller. Et à l'inverse, si je suis opposé au dopage, je ne vais jamais accepter d'aller travailler chez V. Des équipes qui mettent en place une vraie organisation pour tout le monde, aujourd'hui, c'est difficile mais des médecins qui acceptent de faire ce qu'un coureur qui a de l'expérience leur demande, par exemple une injection de corticoïdes, ça existe et ça fait la différence (Enzo, médecin).

Je suivais l'an dernier un jeune coureur de (pays de l'est). Il m'intéressait. Le problème, c'est que son manager, D.T. (ancien coureur professionnel des années 1990-2000), lui a dit que s'il venait chez nous, il ne pourrait rien faire question dopage. À partir du moment où j'ai su qu'il était dans l'écurie de D.T., c'était fini. Il a les connexions avec les Ferrari (médecin italien publiquement impliqué dans plusieurs affaires de dopage), Fuentes, etc. Tous les coureurs qui sont chez lui, ils ne pourront jamais signer chez nous. De notre côté, il faut aussi qu'on se protège. Moi, par exemple, aujourd'hui, je ne veux prendre aucun Espagnol, c'est trop risqué (Gaston, directeur sportif).

Tableau 1 : Idéal-types des équipes cyclistes professionnelles en 2013

	Convertis	Opportunistes	Résistants
<i>Discours sur le dopage</i>	Opposition radicale	Opposition formelle	Opposition molle
<i>Attitude antidopage avec les coureurs</i>	Tolérance zéro Dissuasif	Non-incitation Dissuasif à passif	Tolérance ou encouragement passif à facilitatif
<i>Période de recrutement</i>	Très attentive aux antécédents et au passeport biologique	Moyennement attentive aux antécédents et au passeport biologique	Très peu attentive aux antécédents et au passeport biologique
<i>Type d'encadrement/ de contrôle</i>	Fort	Moyen	Moyen à faible
<i>Probabilité d'avoir du dopage</i>	Faible	Moyenne	Forte
<i>Type de médecin</i>	Médecin-gendarme	Médecin de suivi relativement passif	Médecin passif ou complice
<i>Rôle du médecin dans l'équipe</i>	Contrôle, intervention dans la sélection et le recrutement des coureurs	Suivi des coureurs	Suivi des coureurs ou complicité
<i>Utilisation d'anciens coureurs dans la direction sportive</i>	Réputation de « Mr Propre » ou converti à l'antidopage	Pas de politique particulière	Aucun scrupule au recrutement de dopeurs

De nouvelles formes d'organisation du dopage émergent donc à partir des années 2000 en réaction aux mutations de la lutte antidopage. Elles reposent sur des structures plus complexes qu'auparavant et impliquent surtout de nouveaux acteurs dont certains sont étrangers au vélo, ce qui contraste avec les décennies précédentes. Dans les pages qui suivent, nous offrons quelques pistes pour tenter de cartographier les acteurs intervenant sur ce marché des produits dopants.

Le développement d'un marché impliquant de nouveaux acteurs

Avec l'éclatement de la sous-culture cycliste en trois modèles, nous avons montré l'émergence d'un type d'équipes (les « opportunistes ») caractérisé notamment par une réorganisation individuelle de ses membres qui désirent, le cas échéant, obtenir des produits dopants. De façon générale, le rôle de chaque acteur dans l'offre de produits dopants demanderait à être établi empiriquement. Dans le cas du cyclisme, nous avons néanmoins tenté de classer les acteurs selon deux axes : un axe de proximité avec le monde médical et un axe de proximité avec le milieu cycliste.

Tout d'abord, il n'y a, en tout cas au niveau professionnel, pas de dopage possible sans l'intervention du corps médical. Cette intervention peut survenir dès le stade de distribution du produit ou plus tard, en cas d'achat sur Internet par exemple, au stade du conseil (qualité, dosage, effets attendus) ou de l'administration. Certaines techniques ou substances, surtout les plus sophistiquées, rendent en effet nécessaire une intervention médicale.

Les autotransfusions, j'en ai déjà parlé avec beaucoup de coureurs. Personne ne sait comment ça va. Qu'est-ce qu'ils mettent dedans ? Comment est-ce que ça marche ? Comment est-ce qu'on se le remet ? Ce n'est pas à la portée de tout le monde. Tu ne te dis pas : voilà, je fais du dopage sanguin, je commence les autotransfusions la semaine prochaine (Marc, coureur, FC).

D'un point de vue criminologique, on pourrait donc soutenir que l'innovation au sens de Merton (1968), soit le recours à la déviance – ici, le dopage – comme processus détourné pour atteindre des objectifs fixés – gagner des courses, éviter un retour au statut d'amateur, signer un meilleur contrat, revenir plus rapidement après une blessure – ne suffit pas car à la volonté d'user de moyens illégitimes s'ajoute la nécessité de maîtriser les techniques et/ou les réseaux. Cette inégale accessibilité à tous des moyens illégitimes (Cloward, Ohlin, 1960) rappelle également l'inévitable condition de pouvoir financer tel ou tel type de préparation. La lutte antidopage a donc sans doute non seulement créé un cyclisme à deux vitesses sur le plan sportif mais a aussi généré une forme de discrimination fondée sur des critères économiques. Si certaines techniques ne sont en effet pas accessibles à tous en raison de leur complexité d'utilisation et en raison de l'incertitude quant aux personnes à consulter, certains produits sont donc également inaccessibles ou inutilisés principalement pour des raisons financières.

L'EPO, c'est cher. Au début, tu ne peux pas faire ça toute l'année. Tu dois cibler une période. Tu choisis un mois ou deux, les courses qui te conviennent le mieux et bon, tu essaies de les préparer au mieux. Si ça marche, tant mieux, ils te font signer un contrat un peu plus cher (Olivier, coureur, FC).

Le deuxième axe de notre graphique, la proximité avec le milieu cycliste, est fondé sur des raisons historiques. L'existence d'une culture du dopage dans le cyclisme a en effet été longuement discutée et la présence d'anciens coureurs dans l'encadrement actuel des équipes peut également structurer ou à tout le moins jouer un rôle dans l'organisation du dopage dans le cyclisme contemporain.

La combinaison de ces deux axes permet de cartographier l'ensemble des acteurs susceptibles de mettre en relation un produit dopant et un cycliste. Si Internet ne figure pas dans le graphique, alors qu'Internet apparaît comme une source d'approvisionnement majeur en produits dopants, c'est parce que, d'après nos entretiens, les produits transitent le plus souvent encore entre les mains d'un intermédiaire avant que le sportif en dispose, principalement en raison des risques de faire apparaître son nom sur un colis pouvant être saisi, ou alors parce que le sportif les ayant reçus directement passera, surtout dans le cas des professionnels, par un expert avant de les utiliser.

Neuf canaux par lesquels obtenir des produits dopants se dégagent dès lors en fonction de leur degré de proximité avec le milieu cycliste et avec le milieu médical :

- les directeurs sportifs et (ex-) coéquipiers, qui sont très impliqués dans le cyclisme mais qui ont une expertise médicale très limitée ;
- les soigneurs et masseurs, qui ont des connaissances médicales et sont très proches des coureurs ;
- les médecins d'équipe, qui sont très médicalisés et très impliqués dans le cyclisme ;
- les sportifs d'autres disciplines que le cyclisme, qui rejoignent les cyclistes par leur passion ou leur profession sportive mais qui n'ont aucune formation médicale ;
- les kinésithérapeutes et les entraîneurs, habitués à la clientèle sportive et au maniement d'un langage médical ;

Tableau 2 : Cartographie des fournisseurs de produits dopants

Proximité avec le milieu cycliste ↑ Très proche ↓ Très éloigné	Directeur sportif (Ex-) coéquipier	Soigneur/Masseur (Équipe)	Médecin d'équipe
	Sportifs d'autres disciplines	Kinésithérapeute	Médecin du sport
	Salle de fitness	Entraîneur	
	Amis Famille	Pharmacien Vétérinaire	Médecin généraliste
	Très éloigné ←		Proximité avec le milieu médical → Très proche

- les médecins du sport, qui, outre leurs connaissances médicales, ont une affinité avec le monde sportif dépassant toutefois le seul cadre du cyclisme;
- les amis, proches et membres de la famille, qui n'appartiennent ni au monde médical, ni au milieu du cyclisme;
- les vétérinaires et les pharmaciens, qui ont reçu une formation qui se rapproche de la médecine mais qui n'ont pas de lien avec l'univers cycliste;
- les médecins de famille, qui sont médecins mais extérieurs au microcosme cycliste.

Le rôle de chaque catégorie d'acteurs doit à l'avenir encore être affiné – nos recherches actuelles ont précisément pour objectif d'approfondir cette analyse – mais nous pouvons d'ores et déjà avancer trois points.

Premièrement, les bouleversements de l'après Festina ont considérablement réduit le rôle, jadis primordial, des encadrants directs du milieu cycliste (directeur sportif, soigneur, médecin d'équipe). C'est ce que nous avons illustré précédemment en rendant compte de la fin du processus d'hyper-conformité.

Deuxièmement, le caractère plus secret et plus individuel des pratiques de dopage dans le peloton, que nous avons mis en évidence dans cet article, a accru le rôle des experts médicaux indépendants des équipes cyclistes. La médicalisation du dopage reste en effet primordiale mais la majorité des équipes ne semblent plus prêtes à prendre le risque d'une telle organisation interne. Certains médecins sont ainsi consultés en privé par des cyclistes désireux d'améliorer leurs performances par des moyens détournés.

Je suis régulièrement sollicité par des coureurs, surtout des amateurs, qui aimeraient que je leur prescrive tel ou tel produit. Par des parents de jeunes aussi. Il y en a qui y vont clairement en disant qu'ils veulent prendre de l'EPO ou de la cortisone. D'autres qui me demandent ce qu'ils pourraient faire pour avoir de meilleures sensations sur le vélo (Gérard, médecin).

En tant que médecin d'équipe, mon but, c'est que mes coureurs se posent les bonnes questions. Je suis parfois plus un éducateur qu'un médecin. Mais je sais aussi qu'en ne leur donnant rien comme dopage, ils iront peut-être voir ailleurs s'ils veulent vraiment prendre quelque chose d'interdit (Charles, médecin).

Notre analyse des dossiers judiciaires belges relatifs aux affaires de dopage dans le cyclisme dans les années 2000 met alors en évidence certains cas de médecins mal intentionnés et rapidement connus dans le monde du sport pour prescrire facilement et sans raison médicale des produits dopants. Ces médecins sont toutefois consultés par une clientèle qui dépasse largement les seuls adeptes du cyclisme, témoignant ainsi de la transversalisation des modes d'organisation du dopage.

Tableau 3: Prescriptions du Docteur Z. (médecin belge)

Médicaments	Nombre de prescriptions par le Docteur Z. 2004	Nombre moyen de prescriptions par médecin en Belgique en 2004
Deca-Durabolin® (nandrolone)	11 479	12,5
Proviron® (hormone stéroïde)	3 183	7,4
Sustanon® (testostérone)	602	1,8

(Source: Police Fédérale belge)

La politique antidopage de ces dernières années a donc provoqué un basculement de l'axe des acteurs du milieu cycliste vers celui des acteurs du monde médical, pas nécessairement liés spécifiquement au cyclisme. Cette intervention des acteurs médicalisés indépendants des équipes englobe également, à l'occasion, des pharmaciens, certains vétérinaires, qui peuvent dispenser aux humains des hormones réservées aux animaux, voire du personnel hospitalier ou des maisons de retraite, qui ont un accès aisé aux médicaments, ce qui pose indéniablement la question de la sécurité de la chaîne du médicament.

Il y avait un masseur chez nous qui travaillait aussi dans un hôpital pendant la semaine. Il volait des produits dans la pharmacie de l'hôpital. Et je connais aussi un autre qui faisait pareil mais dans une maison de retraite (Dominique, soigneur).

Enfin, *troisièmement*, l'influence du marché noir, notamment à travers l'explosion de l'achat en ligne de produits, semble croissante mais ce type de transactions, en raison des risques liés à la qualité des produits achetés dans des pharmacies en ligne, concernerait principalement les cyclistes évoluant à un niveau de pratique amateur ou tout au plus semi-professionnel. Internet, dont le rôle était déjà souligné au début des années 2000 (Dumestre-Toulet, 2000; Binsinger, Friser, 2002), permet en effet d'acheter à peu près n'importe quoi à des prix très concurrentiels. Les serveurs de ces pharmacies en ligne, qui proposent également des conseils d'administration, voire des témoignages d'usagers, sont alors le plus souvent localisés dans des pays où la régulation de ce genre de pratiques est faible, voire inexistante. Le niveau des saisies douanières constitue un premier indicateur de cette activité commerciale. Il faut toutefois déplorer l'absence de données synthétisées à un échelon international ou européen. Cependant, à la lecture des données suisses, dont la douane judiciaire fédérale est connue pour son activité en matière de lutte contre le dopage et pour la qualité de sa base de données statistiques, en extrapolant sur base du chiffre des saisies (un pourcentage minime de colis est en effet contrôlé), le total des produits dopants importés en Suisse serait susceptible d'alimenter l'ensemble des habitants d'une ville comme Lausanne (Pasche, Marclay, 2011). Selon les responsables interviewés, plus de 95% des produits saisis (majoritairement des stéroïdes anabolisants) seraient le fruit d'achats sur Internet. En revanche, il n'existe à ce jour aucun véritable effort de typologisation des destinataires de ces produits.

L'évolution et la complexification des modes d'organisation du dopage rend dès lors encore plus caduque une politique antidopage qui se limiterait, ou même qui ciblerait

prioritairement, les seuls athlètes. Cette évolution traduit donc la nécessité d'étudier davantage le dopage par son autre face, l'offre de produits dopants, et d'ouvrir par conséquent une nouvelle approche paradigmatique de la question.

L'offre de produits dopants comme objet d'étude scientifique

Contrairement à la consommation de produits dopants (la demande), la problématique de l'offre de dopage a fait l'objet de très peu d'études scientifiques. Si l'on se réfère aux grandes bases de données scientifiques, la consultation des *Criminal Justice Abstracts* (CJA) en avril 2013, en utilisant les mots-clés *doping* et *trafficking, trade* ou *supply*, a donné cinq résultats, dont deux seulement étaient pertinents : un article écrit en slovène et une étude empirique sur la consommation et le trafic de stéroïdes anabolisants dans le *bodybuilding* américain (Kraska *et al.*, 2010). La consultation de *PubMed* a donné deux autres résultats intéressants : un article d'une page du *British Medical Journal* décrivant à quel point il est facile d'obtenir de l'insuline dans les pharmacies britanniques (Elkin *et al.*, 1997) et un article de biochimie indiquant que des contrefaçons de médicaments en phase expérimentale sont facilement disponibles sur Internet (Thevis *et al.*, 2011). Il ressort de cette analyse que la criminologie a encore tout à découvrir en matière de dopage et plus encore d'offre de dopage car, si l'examen des CJA permet, certes, d'obtenir 96 résultats en utilisant le mot-clé *doping*, la plupart d'entre eux ont trait à des publications issues des sciences forensiques ou traitent le sujet du dopage de façon marginale. Hors de ces bases de données, nous avons toutefois pu relever certaines publications consacrées à la question. Deux études néerlandaises (Koert, van Kleij, 2002; Oldersma *et al.*, 2002) se sont ainsi penchées sur la distribution illégale de produits dopants dans les salles de fitness. Quelques années plus tard, Donati (2007) publiait de son côté, à la demande de l'AMA, une première évaluation du trafic mondial de produits dopants. Très récemment enfin, Paoli et Donati (2012) rendaient, toujours à la demande de l'AMA, un rapport de recherche sur le commerce de produits dopants en Italie. Bien qu'elles n'en fassent pas leur objet d'étude principal, quelques recherches quantitatives des années 1990 abordent enfin la question de la distribution de produits dopants (Nilsson, 1995; Tanner *et al.*, 1995; Scott *et al.*, 1996; Kindlundh *et al.*, 1998). Il ressort simplement de ces études que les sportifs, professionnels ou amateurs, obtiennent des produits dopants par différents canaux (médecins, soigneurs, entraîneurs, pharmaciens, parents, amis, coéquipiers, etc.). L'importance du rôle du marché noir est, quant à elle, diversement appréciée (Kraska *et al.*, 2010). Il faut toutefois noter qu'aucune étude n'a encore été réalisée à ce sujet dans le cyclisme. Plus que jamais, l'intérêt croissant porté au sujet par les autorités antidopage et l'évolution de l'organisation des pratiques de dopage, que nous avons analysés dans cet article, justifient donc à nos yeux une nouvelle approche scientifique de la question autour d'un paradigme de l'offre.

Conclusions

Depuis l'affaire Festina, la profession cycliste traverse une véritable crise identitaire et peine à se départir d'une réputation de dopage généralisé qui pervertirait les valeurs du sport, au premier rang desquelles on présente souvent le fair-play et l'égalité des chances. Ceci n'est d'ailleurs pas sans ambiguïté puisque le dopage, certes transgression de certaines valeurs sportives, peut aussi être analysé comme une conformité excessive à d'autres valeurs constitutives du sport, comme la recherche de performance ou le dépassement de soi (Volkwein, 1995; Tamburrini, 2006). Les scandales de dopage qui se sont succédé depuis la fin des années 1990 ont néanmoins entraîné de profonds bouleversements dans la régulation du dopage et dans le partage de cette régulation par les différentes institutions. L'écho donné aux scandales et la répression accrue du dopage ont également modifié la perception des pratiques de dopage par les coureurs cyclistes et les modes d'organisation de ces pratiques, progressivement redéfinies comme déviantes et de plus en plus cachées. Dans cet article, nous avons tenté de rendre compte de façon synthétique de ces évolutions. Nous avons surtout essayé de décrire et de démontrer comment la lutte antidopage des années 2000, en brisant le processus d'hyper-conformité qui avait progressivement rendu légitime le recours au dopage dans le peloton, a provoqué un éclatement en trois modèles de la sous-culture cycliste dans son rapport au dopage et a involontairement favorisé la création d'un marché du dopage bien plus ouvert que par le passé. Ce faisant, nous avons tenté de montrer que cette reconfiguration de l'organisation du dopage permet de dépasser une approche paradigmatique culturaliste, certes toujours très utile mais insuffisante pour rendre compte de l'évolution de la problématique. Sous l'effet de l'affirmation de règles internationales fortes, l'organisation du dopage s'est en effet transformée et repose désormais sur des acteurs variés n'ayant plus toujours de lien avec le microcosme cycliste. Nous soutenons alors l'idée de développer une nouvelle approche scientifique de la question du dopage par l'intermédiaire d'un paradigme de l'offre, jusqu'ici très peu mobilisé par les chercheurs sur le sujet mais de nature à permettre d'affiner la compréhension de l'organisation de pratiques de dopage plus que jamais polymorphes.

Au terme de cette première analyse, nous souhaitons alors poser, en guise de conclusion, six considérations finales, qui sont aussi six perspectives de réflexion préalable à l'action politique et à la recherche scientifique.

1. La politique de contrôle des athlètes, qui constitue encore aujourd'hui, par l'intermédiaire de l'action des fédérations sportives et des autorités administratives (ONAD), le cœur de la lutte antidopage, est en partie responsable des critiques qui sont aujourd'hui adressées à celle-ci. Dans le cas du cyclisme, on peut ainsi souligner ou déplorer : la création d'un sport à deux, voire trois vitesses, un ensemble de questions éthiques par rapport aux mesures antidopage mises en œuvre, l'attribution de la responsabilité du dopage au seul consommateur, l'inégalité dans l'application de la lutte antidopage entre les pays, etc. Plusieurs arguments peuvent dès lors être mis en avant pour faire partiellement évoluer les priorités de la lutte antidopage dans le sens d'une intensification de la lutte contre les pourvoyeurs de produits. Néanmoins, même si le changement est déjà en partie amorcé sur le plan des textes internationaux, l'activité des piliers administratif et sportif reste encore trop souvent le principal, voire l'unique moyen de sanctionner

les atteintes en lien avec le dopage. Par ailleurs, l'activité du pilier pénal en la matière demeure encore très sporadique. Ainsi, en Belgique par exemple, seuls quinze dossiers de dopage dans le cyclisme, d'importance très variable, ont été ouverts et traités par les autorités policières au cours des dix dernières années, alors même que notre recherche montre que l'organisation des pratiques de dopage implique désormais des acteurs étrangers au cyclisme qui échappent donc à toute procédure disciplinaire et qui ne peuvent être appréhendés que par les instruments pénaux.

2. Une approche par l'offre de produits dopants pose inévitablement la question de la légitimité des instances antidopage actuelles dans la lutte antidopage. Les fédérations sportives, tout d'abord, sont souvent confrontées à un véritable dilemme, qui se traduit dans les choix de politique menée. Les fédérations doivent en effet faire face à ce paradoxe qui veut que l'objectif des fédérations est de « vendre » leur sport de façon optimale. Or, les objectifs commerciaux se voient contrariés en cas d'écllosion de scandales de dopage. Se pose dès lors la question de l'intérêt des fédérations sportives à faire avancer la lutte antidopage dans la mesure où la découverte de cas de dopage dans leur discipline est susceptible de nuire à l'image de celle-ci. Certains sports ont ainsi été dénoncés pour leur volonté d'étouffer les affaires de dopage (Cazuc, 2007). Malgré les graves accusations, formulées lors de l'affaire Armstrong, de couverture de cas de dopage par la fédération internationale, il faut pourtant paradoxalement reconnaître au sport cycliste son rôle moteur et pionnier dans la lutte antidopage. L'UCI a ainsi été la première fédération sportive à réaliser des contrôles pour déceler des anomalies dans les paramètres hématologiques des coureurs ou à effectuer des tests de détection urinaire de l'EPO dès 2001, soit deux ans avant la validation du test par l'AMA. Il convient cependant de rappeler qu'en raison de son omniprésence dans l'histoire des scandales de dopage, le cyclisme se voit quelque peu obligé de donner des gages de sa bonne volonté, ce qui n'est à nouveau pas sans poser problème puisque à force de chercher, on finit par trouver, renforçant dès lors l'impression que le cyclisme est particulièrement touché par le phénomène du dopage. Les fédérations sportives ne sont toutefois pas les seules pour lesquelles la difficulté de lutter contre le dopage se pose. À un degré moindre, les ONAD, directement soutenues par les pouvoirs publics, peuvent en effet également être concernées par ces tiraillements. Sous couvert d'anonymat, un membre important d'une ONAD, nous faisait ainsi remarquer que les sportifs nationaux les plus en vue sont potentiellement de formidables ambassadeurs politiques et que le pouvoir politique, élus locaux comme nationaux, n'ont pas nécessairement intérêt à ce que tombent certaines stars sportives. À l'inverse, l'action contre les trafiquants, producteurs ou fournisseurs de produits dopants est confiée aux autorités judiciaires, policières et douanières. Elle bénéficie à ce titre, *a priori*, d'une plus grande neutralité d'enjeux liés à la lutte antidopage. Ces autorités sont par ailleurs habilitées à faire les éventuels rapprochements avec le trafic ordinaire de drogues. Toutefois, le faible nombre d'enquêtes policières ou judiciaires et les conclusions de ces enquêtes (voyez, par exemple, le jugement rendu en mai 2013 dans l'affaire Puerto) incitent à la prudence et à se prémunir contre la croyance selon laquelle l'efficacité du pilier pénal serait par principe supérieure à celle du pilier disciplinaire.

3. Sur le plan politique comme scientifique, l'approche par l'offre ne mésestime en rien l'intérêt d'évaluer toujours mieux la prévalence du dopage. Différentes techniques sont utilisées pour estimer son ampleur mais, compte tenu des difficultés liées à l'étude des phénomènes illégaux, on déplore encore à ce jour l'absence d'indicateur valide et fiable du dopage sportif (Petroczi *et al.*, 2008; Yesalis *et al.*, 2001). Les intervalles varient ainsi parfois fortement suivant les outils utilisés. Un point fait toutefois consensus depuis longtemps : les statistiques des contrôles antidopage sous-estiment la diffusion des pratiques de dopage (Hoberman, 2001). Sans parler du rôle de l'UCI dans cette affaire, le cas Armstrong illustre d'ailleurs bien les limites de la politique par le contrôle des athlètes. Les chiffres globaux publiés par l'UCI interpellent par conséquent, eu égard au nombre très important de contrôles diligentés pour un ratio de coureurs positifs très en-deçà des estimations réalisées en interrogeant les athlètes sur leurs propres comportements (Pitsch *et al.*, 2007; Pitsch, Emrich, 2011; Striegel *et al.*, 2010).

Tableau 4 : Synthèse des résultats des contrôles antidopage réalisés par l'UCI

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total	5570	6968	12758	15122	12922	13745
N positifs	43	34	51	47	44	32

(Source : Union Cycliste Internationale)

4. À la notable exception du rapport sur le trafic mondial de produits dopants (Donati, 2007), jamais aucune étude ne s'est vraiment penchée sur la question de la production de produits dopants. Si des chercheurs ont analysé dans le détail ces questions pour le marché des drogues illégales « classiques » (Paoli *et al.*, 2009), on ne sait donc encore à peu près rien des mécanismes qui ont cours en matière de produits dopants. Au regard de sa diffusion dans la population, le dopage engendre toutefois des transferts massifs d'argent entre les pays de consommation et les pays de production illégale. On ignore également les éventuelles ramifications entre l'implication dans la production et le commerce de produits dopants et l'implication dans d'autres activités criminelles. Grâce aux informations des saisies douanières, certaines régions du monde ont certes été identifiées comme étant des pourvoyeurs de produits dopants (les pays d'Europe de l'est : Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Serbie; les pays d'extrême-Orient : la Chine, l'Inde, la Thaïlande; la Grèce; le Mexique) mais les connaissances scientifiques restent en ce domaine très lacunaires.

5. Intuitivement, le marché du dopage semble présenter plusieurs similitudes avec le marché des stupéfiants. En raison de risques bien moindres pour les criminels, le marché des produits dopants apparaît en effet comme un nouveau pôle d'attraction économique, voire comme une solution de repli pour les trafiquants ordinaires (Paoli, Donati, 2012; Bourret, 2011). Néanmoins, en dépit des analogies, nous croyons également pouvoir identifier trois différences majeures entre les deux marchés. Premièrement, contrairement à la majorité des drogues illégales, de nombreux produits dopants sont originellement produits à des fins légitimes puis, seulement plus tard, sont détournés vers le

marché illégal. À l'inverse du marché de l'héroïne ou de la cocaïne, celui du dopage n'est donc pas totalement illégal et le statut illégal des transactions demande à être établi empiriquement. Deuxièmement, particulièrement dans le cas des sportifs professionnels, le dopage n'est pas souvent auto-administré et requiert l'intervention de spécialistes formés pour le conseil, la délivrance ou l'administration des produits. Enfin, troisièmement et malgré une tendance analogue se dessinant pour certains produits stupéfiants (EMCDDA, 2013), les modes d'approvisionnement en produits dopants diffèrent au moins en partie : possibilité d'acheter les produits sur Internet, petits colis livrés directement au destinataire ou à un intermédiaire, etc. Le marché des produits dopants présente par conséquent de vraies spécificités par rapport à celui des autres drogues.

6. Enfin, l'analyse du dopage comme un marché permet de dépasser une représentation du dopage comme un problème de niche concernant essentiellement des segments plus ou moins déterminés du monde sportif. Le contrôle des athlètes a pour inconvénient de ne percevoir dans la problématique du dopage que sa face généralement la plus médiatisée : celle d'une plaie congénitale du sport professionnel. Or, le dopage est peut-être avant tout un problème de santé publique. Selon plusieurs études, 3% des jeunes adultes des pays occidentaux auraient déjà essayé les stéroïdes anabolisants au moins une fois dans leur vie, une prévalence supérieure à celle de nombreuses drogues (Kanayama *et al.*, 2010). Bien que le danger des produits dopants ne fasse pas toujours l'objet d'un consensus sur le plan médical et que des variations fortes existent à ce propos entre les différentes catégories de produits, le phénomène n'est cependant pas anodin et dépasse largement le cadre du microcosme sportif de haut niveau. Or, seule une approche par l'offre permet de prendre en considération l'ensemble des destinataires du marché du dopage, un marché qui devrait à n'en point douter bénéficier d'un surplus d'attention, tant d'un point de vue politique que scientifique.

Bertrand Fincoeur

Letizia Paoli

KU Leuven
Leuven Institute of Criminology
Hooverplein, 10
3000 Leuven
Belgique

bertrand.fincoeur@law.kuleuven.be
letizia.paoli@law.kuleuven.be

Bibliographie

- BASSONS C., 2000, *Positif*, Paris, Stock.
- BECKER H.S., 1985, *Outsiders*, Paris, Métailié.
- BERGER P., LUCKMANN T., 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- BILARD J., NINOT G., HAUW D., 2011, Motives for Illicit Use of Doping Substances Among Athletes Calling a National Anti-Doping Phone-Help Service: An Exploratory Study, *Substance Use & Misuse*, 46, 4, 359-367.
- BINSINGER C., FRISER A., 2002, Du dopage en particulier aux conduites dopantes en général : le point sur les connaissances, *Psychotropes*, 8, 3-4, 9-22.

- BOJSEN-MØLLER J., CHRISTIANSEN A.V., 2010, Use of performance- and image-enhancing substances among recreational athletes: a quantitative analysis of inquiries submitted to the Danish anti-doping authorities, *Scandinavian Journal of Medicine & Science in Sports*, 20, 861-867.
- BOURRET T., 2011, L'action de l'OCLAESP contre les réseaux et les trafiquants, *Actes du 11^e Colloque National de Lutte et de Prévention du Dopage*, Paris, CNOSE, 75-81.
- BRISSONNEAU C., 2007, Le dopage dans le cyclisme professionnel au milieu des années 1990: une reconstruction des valeurs sportives, *Déviance et Société*, 31, 2, 129-148.
- BRISSONNEAU C., AUBEL O., OHL F., 2008, *L'épreuve du dopage. Sociologie du cyclisme professionnel*, Paris, PUF.
- BRISSONNEAU C., DEFRANCE J., FINCOEUR B., LENTILLON-KAESTNER V., OHL F., 2009, *Carrière sportive et socialisation secondaire en cyclisme sur route: les cas de la Belgique, la France et la Suisse*, Lausanne, World Anti-Doping Agency.
- BRISSONNEAU C., LE NOÉ O., 2006, Construction d'un problème public autour du dopage et reconnaissance d'une spécialité médicale, *Sociologie du travail*, 48, 487-508.
- BUISINE S., 2006, *Le jeu des cyclistes face à leurs contrats professionnels*, Communication affichée au Congrès de l'Association Française de Sociologie, RT31.
- CAZUC C., 2007, Le tennis professionnel masculin face au dopage: perspectives critiques. Papier présenté au congrès *Sports, violences et racisme*, Université de Rennes, Conseil de l'Europe, avril.
- CHIOTTI J., 2001, *De mon plein gré*, Paris, Calmann-Lévy.
- CHRISTIANSEN A.V., 2005, The Legacy of Festina: Patterns of Drug Use in European Cycling Since 1998, *Sports in History*, 25, 3, 497-514.
- CLOWARD R.A., OHLIN L.E., 1960, *Delinquency and Opportunity: A Theory of Delinquent Gangs*, New York, Free Press.
- COAKLEY J., PIPE E., 2009, *Sport in Society: Issues and Controversies*, Boston, McGraw Hill.
- DE LESELEUC E., MARCELLINI A., 2005, Légitimité vs illégitimité du dopage chez les sportifs de haut niveau. Comment se définissent les limites du non-acceptable? *Staps*, 70, 33-47.
- DEMESLAY J., TRABAL P., 2007, De quelques contraintes du processus d'harmonisation des politiques anti-dopage, *Terrains & Travaux*, 1, 138-162.
- DE MONDENARD J.P., 2011, *Tour de France: 33 vainqueurs face au dopage entre 1947 et 2010*, Paris, Hugo & Cie.
- D'HONT J., 2007, *Memoires van een wielerverzorger*, Leuven, Van Halewyck.
- DIMEO P., McNAMEE M., MØLLER V., 2009, *Elite Sports, Doping and Public Health*, Odense, University Press of Southern Denmark.
- DONATI A., 2007, *World Traffic in Doping Substances*, Lausanne, World Anti-Doping Agency.
- DUMESTRE-TOULET V., 2000, Se doper via l'Internet? Un jeu... de souris! *Annales Toxicologie Analytique*, 12, 1, 19-25.
- DUNN M., THOMAS J., SWIFT W., BURNS L., MATTICK R., 2010, Drug testing in sport: The attitudes and experiences of elite athletes, *International Journal of Drug Policy*, 21, 4, 330-332.
- DUNNING E., 1986, The Dynamics of Modern Sport: Notes on the Achievement-Striving and the Social Significance of Sport, in ELIAS N., DUNNING E. (Eds), *Quest for Excitement*, Oxford, Blackwell, 205-223.
- DURET P., TRABAL P., 2001, *Le sport et ses affaires. Une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*, Paris, Métailié.
- EHRENBERG A., 1991, *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.
- ELKIN S.L., BRADY S., WILLIAMS I.P., 1997, Bodybuilders find it easy to obtain insulin to help them in training, *British Medical Journal*, 314, 1280.
- EMCDDA, 2013, *EU Drug Markets Report. A Strategic Analysis*, Lisbonne, rapport en ligne [<http://www.emcdda.europa.eu/publications/joint-publications/drug-markets>].
- ENGELBERG T., MOSTON S., SKINNER J., 2012, Public perception of sport anti-doping policy in Australia, *Drugs: Education, Prevention & Policy*, 19, 1, 84-87.

- ESCRIVA J.P., 2001, Sport intensif et dopages entre normes et déviances, *Sociétés contemporaines*, 44, 129-147.
- FIGNON L., 2009, *Nous étions jeunes et insouciantes*, Paris, Grasset.
- FINCOEUR B., 2009a, Jusqu'où va-t-on au nom de l'éthique? La lutte antidopage dans le cyclisme sur route, *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, 4, 613-623.
- FINCOEUR B., 2009b, Lutte antidopage et cyclisme à deux vitesses : évolution du rapport au dopage chez les cyclistes belges depuis l'affaire Festina, *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3, 207-220.
- FINCOEUR B., 2010, La question du dopage à l'aune des étapes de la carrière cycliste, *Cahiers de la Sécurité*, 11, 72-81.
- GAUMONT P., 2005, *Prisonnier du dopage*, Paris, Grasset.
- HAMILTON T., COYLE D., 2012, *The Secret Race: Inside the Hidden World of the Tour de France: Doping, Cover-ups, and Winning at All Costs*, New York, Bantam.
- HANSTAD D.V., 2009, *Anti-Doping in Sport: A Study of Policy Development since 1998*, Oslo, Norwegian School of Sport Sciences.
- HANSTAD D.V., LOLAND S., 2009, Elite Level Athletes' Duty to Provide Information on Their Whereabouts: Justifiable Anti-doping Work or an Indefensible Surveillance Regime? *European Journal of Sport Sciences*, 9, 1, 3-10.
- HANSTAD D.V., SMITH A., WADDINGTON I., 2008, The Establishment of the World Anti-Doping Agency: A Study of the Management of Organizational Change and Unplanned Outcomes, *International Review for the Sociology of Sport*, 43, 3, 227-249.
- HENDRICKX F., 2008, Doping the Athlete in an Age of Presumed Innocence: What if the Lawyer Wins the Race? *Lectures for the XXIst Century*, Leuven, Leuven University Press, 181-205.
- HOBERMAN J.M., 2001, How Drug Testing Fails. The Politics of Doping Control, in WILSON W., DERSE E. (Eds), *Doping in Elite Sport*, Champaign, Human Kinetics, 241-274.
- HOBERMAN J.M., 2002, A Pharmacy on Wheels: Doping and Community Cohesion among Professional Cyclists Following the Tour de France Scandal of 1998, in MØLLER V., NAURIGHT J. (Eds), *The Essence of Sport*, Odense, University Press of Southern Denmark, 107-127.
- HOULIHAN B., 2002, *Dying to Win: Doping in Sport and the Development of Anti-doping Policy*, Strasbourg, Council of Europe.
- KAMBER M., 2011, Development of the role of National Anti-Doping Organizations in the fight against doping: From past to future, *Forensic Science International*, 23, 7-9.
- KANAYAMA G., GRUBER A.J., POPE H.G., BOROWIECKI J.J., HUDSON J.L., 2001, Over-the-Counter Drug Use in Gymnasiums: An Underrecognized Substance Abuse Problem? *Psychotherapy and Psychosomatics*, 70, 137-140.
- KANAYAMA G., HUDSON J., POPE G., 2010, Illicit Anabolic-Androgenic Steroid Use, *Hormones and Behavior*, 58, 1, 11-21.
- KAYSER B., MAURON A., MIAH A., 2007, Current Anti-Doping Policy: A Critical Appraisal, *BMC Medical Ethics*, 8, 2.
- KIMMAGE P., 1998, *Rough Rude. Behind the Wheel with a Pro Cyclist*, London, Yellow Jersey Press.
- KINDLUNDH A.M., ISACSON D.G., BERGLUND L., NYBERG F., 1998, Doping among high school students in Uppsala, Sweden: a presentation of the attitudes, distribution, side effects, and extent of use, *Scandinavian Journal of Social Medicine*, 26, 71-74.
- KOERT A., van KLEIJ R., 2002, The Doping Trade: An Exploratory Study into the Trade of Performance Enhancing Drugs in the Netherlands, in PETERS C., SCHULZ T., MICHNA H. (Eds), *Biomedical Side Effects of Doping. Project for the European Union*, Cologne, Sport und Buch Strauss.
- KORNBECK J., 2010, The fight against Doping: Does the EU have a potential to harmonize after the entry into force of the Lisbon Treaty? *Monatsschrift für Kriminologie und Strafrechtsreform*, 93, 3, 198-213.
- KRASKA P., BUSSARD C., BRENT J., 2010, Trafficking in Bodily Perfection: Examining the Late-Modern Steroid Marketplace and its Criminalization, *Justice Quarterly*, 27, 2, 159-185.

- LÊ-GERMAIN E., LECA R., 2005, Les conduites dopantes fondatrices d'une sous-culture cycliste (1965-1999), *Staps*, 70, 109-125.
- LENTILLON-KAESTNER V., 2008, Conduites dopantes chez les jeunes cyclistes du milieu amateur au milieu professionnel, *Psychotropes*, 14, 1, 41-57.
- LENTILLON-KAESTNER V., BRISSONNEAU C., 2009, Appropriation progressive de la culture du dopage dans le cyclisme, *Déviance et Société*, 33, 4, 519-541.
- LORANG M., CALLAHAN B., CUMMINS K., ACHAR S., BROWN S., 2011, Anabolic Androgenic Steroid Use in Teens: Prevalence, Demographics and Perception of Effects, *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, 20, 4, 358-369.
- MENTHÉOUR E., 1999, *Secret défoncé. Ma vérité sur le dopage*, Paris, Lattès.
- MERTON R.K., 1968, *Social Theory and Social Structure*, New York, Free Press.
- NILSSON S., 1995, Androgenic anabolic steroid use among male adolescents in Falkenberg, *European Journal of Clinical Pharmacology*, 1, 9-11.
- OLDERSMA F., SNIPPE J., BIELEMAN B., 2002, *Doping en handel: Onderzoek naar aard en omvang van doping-handel en ontwikkeling van indicatoren*, Groningen/Rotterdam, Bureau Intraval.
- PAOLI L., DONATI A., 2012, *The Trade in Doping Products and the Challenges of Supply Reduction: An Examination of Italy's Experience*, Lausanne, World Anti-Doping Agency.
- PAOLI L., GREENFIELD V.A., REUTER P., 2009, *The World Heroin Market: Can Supply Be Cut?* New York, Oxford University Press.
- PASCHE D.R., MARCLAY B., 2011, Les trafics des produits dopants et les moyens mis en œuvre pour les freiner, in OSWALD D., JACCOUD C. (Eds), *Le dopage dans le sport. État des lieux et nouvelles perspectives*, Neuchâtel, Éditions CIES.
- PERERA E., GLEYSE J., 2005, Le dopage dans quatre grands périodiques sportifs français de 1903 aux années soixante. Le secret, le pur et l'impur, *Staps*, 70, 89-107.
- PETROCZI A., MAZANOV J., NEPUS T., BACKHOUSE S.H., NAUGHTON D.P., 2008, Comfort in Big Numbers: Does Over-Estimation of Doping Prevalence in Others Indicate Self-Involvement? *Journal of Occupational Medicine and Toxicology*, 3, 19.
- PITSCH W., EMRICH E., 2011, The frequency of doping in elite sport: Results of a replication study, *International Review for the Sociology of Sport*, 1-22.
- PITSCH W., EMRICH E., KLEIN M., 2007, Doping in elite sports in Germany: results of a survey, *European Journal for Sport and Society*, 4, 89-102.
- RABIN O., 2011, Involvement of the health industry in the fight against doping, *Forensic Science International*, 23, 10-14.
- ROUSSEL B., 2001, *Tour de vices*, Paris, Hachette.
- SALLÉ L., LESTRELIN L., BASSON J.-C., 2006, Le Tour de France 1998 et la régulation du dopage sportif: reconfiguration des rapports de force, *Staps*, 73, 9-23.
- SCOTT D.M., WAGNER J.C., BARLOW T.W., 1996, Anabolic steroid use among adolescents in Nebraska schools, *American Journal of Health System Pharmacy*, 53, 2068-2072.
- SIMON P., 2011, *How Many Athletes Dope? Doping and Prevalence*, Présentation au Symposium International, Sportmedizin und Doping in Europa, Freiburg, 12-14 septembre.
- SMITH A., STEWART B., 2008, Drug policy in sport: hidden assumptions and inherent contradictions, *Drug & Alcohol Review*, 27, 2, 123-129.
- SOULE B., LESTRELIN L., 2011, The Puerto Affair: Revealing the Difficulties of the Fight Against Doping, *Journal of Sport and Social Issues*, 35, 186-208.
- SPITZER G., 2005, Approche historique du dopage en République démocratique allemande: description et analyse d'un système de contraintes étatiques, *Staps*, 70, 49-58.
- STRIEGEL H., ULRICH R., SIMON P., 2010, Randomized Response Estimates for Doping and Illicit Drug Use in Elite Athletes, *Drug and Alcohol Dependence*, 106, 230-232.
- STRIEGEL H., SIMON P., NIESS A.M., ULRICH R., 2007, Nutritional Supplement and Illicit Drug Use in Elite Athletes, *Medicine & Science in Sports & Exercise*, 39, 5, 457-465.

- SYKES G., MATZA D., 1957, Techniques of Neutralisation: A Theory of Delinquency, *American Sociological Review*, 22, 6, 664-670.
- TAMBURRINI C., 2006, Are Doping Sanctions Justified? A Moral Relativistic View, *Sport in Society*, 9, 2, 199-211.
- TANNER S.M., MILLER D.W., ALONGI C., 1995, Anabolic steroid use by adolescents: prevalence, motives and knowledge of risks, *Clinical Journal of Sports Medicine*, 2, 108-115.
- THEVIS M., GEYER H., THOMAS A., SCHÄNZER W., 2011, Trafficking of drug candidates relevant for sports drug testing: detection of non-approved therapeutics categorized as anabolic and gene doping agents in products distributed via the Internet, *Drug Testing & Analysis*, 3, 5, 331-336.
- VOET W., 1999, *Massacre à la chaîne, révélations sur 30 ans de tricherie*, Paris, Calmann-Lévy.
- VOLKWEIN K., 1995, Ethics and Top-Level Sport – A Paradox? *International Review for Sociology of Sport*, 30, 311-320.
- WADDINGTON I., SMITH A., 2009, *An Introduction to Drugs in Sport: Addicted to Winning?* London, Routledge.
- YESALIS C.E., KOPSTEIN A.N., BAHRKE M.S., 2001, Difficulties in Estimating the Prevalence of Drug Use among Athletes, in WILSON W., DERSE E. (Eds), *Doping in Elite Sport: the Politics of Drugs in the Olympic Movement*, Champaign, Human Kinetics, 43-62.

Summary

Up until the end of the 1990s, thanks to a process of secondary socialization, doping practices in professional cycling were widespread and largely legitimated by the riders. In this article, based on numerous interviews, we aim to demonstrate that from 1998, the regulation of doping has progressively created the conditions for the development of an open market for doping products by destroying and splitting the cycling subculture into three models. We illustrate then the impact of these evolutions on the distribution of doping products. We also try to emphasize the need to pay more scientific attention to this research area.

Zusammenfassung

Bis zum Ende der 1990er Jahren war Doping, infolge einer sekundären Sozialisation, im Radsport weit verbreitet und wurde als legitim angesehen. In diesem Artikel wird über die Analyse zahlreicher Interviews gezeigt, wie ab 1998 die Regulierung des Dopings zu einem offenen Markt geführt hat, indem die Subkultur des Radsports zerstört wurde und sich drei unterschiedliche subkulturelle Modelle entwickelten. Es wird gezeigt, wie sich diese Entwicklungen auf die Verteilung von Doping-Produkten ausgewirkt hat und welche neuen Forschungsperspektiven zur Frage des Dopings sich daraus ergeben.

Sumario

Hasta finales de la década de los 90', como resultado de procesos de socialización secundaria, las prácticas de dopaje en el ciclismo profesional estuvieron muy extendidas y legitimadas entre los propios ciclistas. Este artículo, que se apoya en la realización de numerosas entrevistas, trata de mostrar que a partir de 1998, el control del dopaje ha ido creando progresivamente las condiciones para el desarrollo de un mercado abierto de dopaje que ha hecho estallar la sub-cultura ciclista en tres sub-modelos. A continuación, se muestra el impacto de esas transformaciones en la distribución de los productos. Esta evolución permite abrir un nuevo campo de investigación científica sobre el tema del dopaje.